

Rapport annuel présenté à l'Assemblée générale de 1917 à Romont

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - (1917)

Heft 175

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-625476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mêmes. Il devrait en outre y avoir un jury spécial pour les peintres et un pour les sculpteurs. M. Righini fait observer que ce mode de procéder a déjà été expérimenté sans succès. Sur la proposition de M. Bolens, l'Assemblée décide que le Comité central étudiera la question et fera à ce sujet des propositions aux sections dans le délai de six mois. Les sections de leur côté sont invitées à envoyer avant trois mois un préavis sur la question.

M. Stiefel propose ensuite de nommer parmi les peintres qui feront partie du jury de notre Société un artiste graveur, ce qui est accepté.

La Section de Berne se plaint de l'envahissement que nous subissons actuellement par l'art étranger en un temps où l'exportation de nos œuvres nous est rendue impossible et demande que la Société prenne position dans cette question. Après une longue et vive discussion, l'Assemblée décide d'intéresser la presse suisse à la situation souvent précaire de nos artistes.

M. Surbeck demande qu'on transmette au Département de l'Intérieur le vœu que le jury pour l'art appliqué soit nommé par les exposants. C'est accepté.

Revenant ensuite sur la question des candidatures les délégués appuient une demande de M. Fries de rappeler aux sections par la voie du journal que les conditions d'admission contenues dans les statuts ne sont pas strictes et que les sections doivent contrôler plus sérieusement les mérites des candidats.

Enfin, une brève discussion s'engage au sujet de la proposition de la section de Genève qui voudrait que les frais occasionnés par l'envoi des délégués à l'Assemblée générale fussent supportés par la Caisse centrale. Devant l'opposition fortement motivée qu'ils rencontrent, les délégués de Genève retirent leur proposition.

A 7 heures et demie, M. Righini lève la séance qu'il a dirigée avec la clarté et la logique que nous lui connaissons depuis longtemps.

C. RAMBERT.



Procès-verbal

de l'Assemblée générale du 1^{er} juillet 1917 à Romont.

M. *Ferdinand Hodler*, président, ouvre la séance à onze heures et demie en souhaitant la bienvenue à tous les membres actifs et passifs présents. L'Assemblée se lève pour honorer la mémoire de nos collègues *F. de Schaller* et *Ch. Conradin* que la mort nous a enlevés pendant l'année. La lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'an dernier paru au journal n'étant pas demandée, il est passé à l'ordre du jour. Le rapport annuel est lu et approuvé. La parole est donnée aux rapporteurs de la séance des délégués de la veille MM. *Rambert* et *Steck*. Ces deux procès-verbaux fort bien rédigés sont acceptés avec remerciements.

M. *R. Lugeon*, nommé comme délégué à l'Assemblée générale de la Caisse de secours, demande qu'il soit remplacé, étant empêché par des examens d'État de s'y rendre. M. *Rambert* est nommé à sa place.

Avant de continuer l'ordre du jour, le président demande à l'Assemblée de bien vouloir ratifier les décisions de l'Assemblée des délégués qui a discuté à fond toutes les questions dans une longue séance. Cette proposition reçoit une approbation unanime.

M. *Righini*, trésorier central, donne ensuite des explications sur la gestion et l'état de la Caisse centrale dont les comptes ont paru dans le dernier numéro du journal. Il donne également un aperçu de la marche de la Caisse de secours.

Le Budget 1917-1918 est fixé de la manière suivante :

Recettes.

Cotisations	Fr. 8000 —
Intérêts	» 700 —
Estampes	» 50 —
Abonnements <i>Art Suisse</i>	» 70 —
Total.	Fr. 8820 —

Dépenses.

Secrétaire	Fr. 1200 —
Frais de bureau	» 600 —
Journal	» 3000 —
Collaboration littéraire	» 500 —
Comité central	» 800 —
Caisse de secours	» 1000 —
Imprévu	» 1720 —
Total.	Fr. 8820 —

Ce budget est adopté.

L'assemblée se prononce ensuite sur l'admission des candidats présentés et dont la liste se trouve ci-dessous.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune proposition individuelle n'étant faite, le président remercie l'assemblée et lève la séance à midi.

Le Secrétaire central,

Théodore DELACHAUX.



Rapport annuel

présenté à l'Assemblée générale de 1917 à Romont.

Pour la troisième fois nous nous réunissons depuis que peu de jours après notre Assemblée de 1914 éclata la grande guerre. Pour la troisième fois, nous constatons que notre patrie a été épargnée par le fléau qui sévit tout à l'entour de nous et cette pensée nous remplit de gratitude ; les vœux que nous formions les précédentes fois pour que nous soyons épargnés jusqu'au bout, nous les faisons une fois de plus et nous envoyons une pensée de reconnaissance à tous ceux qui veillent à nos frontières à la sécurité de la patrie.

Le Comité central, renouvelé en partie l'an dernier, s'est réuni quatre fois pendant l'exercice écoulé et convoqua une assemblée de délégués extraordinaire.

La tâche principale dont eut à s'occuper le comité

central, en dehors des questions administratives habituelles, fut celle d'une exposition de la Société projetée à Genève en automne 1916. Comme vous le savez déjà, ce projet dut être abandonné après de nombreux et laborieux pourparlers de la Commission spéciale avec les autorités du canton de Genève. Cette Commission était composée de MM. *Perrier, Silvestre et Laverrière*, auxquels nous exprimons encore les remerciements de la Société. Lorsque le projet de Genève était en voie de sombrer, il nous vint une offre de Bâle. Il s'agissait d'une invitation de la Société des Beaux-Arts de Bâle qui nous permettait d'organiser notre exposition à la Kunsthalle à une époque qui correspondait avec celle de la Foire suisse d'échantillons. Le Comité central ne voulut pas laisser échapper cette occasion, pensant que le moment serait favorable à une telle manifestation. A l'assemblée des délégués d'Olten, il fut décidé de charger la section de Bâle de s'occuper de l'affiche, le système d'un concours général étant trop onéreux. Ce fut M. *Koch*, de Dornach, qui en fut chargé. Quant aux questions administratives, elles furent réglées par M. *Albrecht Mayer*, président de la Section de Bâle et membre du Comité central, qui a droit à toute notre reconnaissance. Il faut mettre sur le compte de l'époque troublée que nous traversons le succès médiocre qu'a obtenu cette exposition. Sa qualité s'est peut-être aussi ressentie de la proximité du Salon fédéral. Dans tous les cas, nous sommes en droit de nous étonner du petit chiffre des entrées qui fut de 2093, et de celui des ventes qui se monte à fr. 5360,50, se répartissant sur 23 œuvres ; ce sont là des résultats qu'obtiennent de petites expositions locales de sections dans des centres bien moins importants que ne l'est Bâle. Loin de nous la pensée d'en attribuer la faute aux organisateurs et à nos hôtes qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir ; mais nous pensons qu'il serait intéressant pour tout le monde de rechercher les causes réelles de cet état de choses. Le cadre de ce rapport ne nous permet pas d'entrer dans ces considérations, peut-être que les uns ou les autres exprimeront leurs idées sur ce sujet dans *l'Art suisse*.

Une autre question avait été mise à l'étude de cet exercice ; nous voulons parler de la proposition de M. *E. Geiger* au sujet de l'exportation d'œuvres d'art suisses. Une Commission fut nommée à cet effet, car il semblait à ce moment qu'une solution était urgente. Le secrétaire réunit en un dossier toutes les pièces intéressant la question et chercha à s'orienter dans la façon de procéder. Les démarches faites auprès des autorités fédérales (Département politique et Département du commerce) furent loin d'être encourageantes. Sur ces entrefaites, le comité, avant d'avoir pu être réuni, se dispersa par la démission de deux de ses membres. Le dossier est soumis actuellement à une personne compétente des sphères de notre haute finance et nous espérons pouvoir aujourd'hui même vous faire part des premiers résultats de cette enquête. Malheureusement il n'en est rien et il ne nous reste qu'à attendre encore quelques jours. Ce sera donc une tâche à poursuivre dont nous ne nous cachons pas les grandes difficultés à cause de sa complexité même.

Secrétariat et Journal. — Le travail du secrétariat

s'est augmenté quelque peu depuis l'année dernière. Les lettres, convocations et envois divers se montent à 222. Il a paru 7 numéros du journal avec 60 pages de texte. Il sera fait ailleurs une proposition en vue de donner satisfaction aux réclamations qui se font entendre de temps à autre au sujet du journal.

Estampe. — L'estampe à laquelle ont droit nos membres passifs n'a pas encore été expédiée. Elle le sera cependant incessamment et sous forme d'une lithographie en couleurs de Burkhard Mangold. Le retard qu'elle a subi provient de ce que l'artiste auquel elle avait été demandée s'est récusé au dernier moment de sorte qu'il a fallu laisser le temps nécessaire à M. Mangold pour nous livrer son œuvre.

Caisse centrale. — C'est avec satisfaction que nous pouvons constater la marche régulièrement ascendante de la Caisse centrale dont le compte annuel a paru dans le dernier numéro de *l'Art suisse* et dont le trésorier central vous donnera un aperçu.

Etat de la Société. — Si le chiffre de nos membres actifs va en augmentant chaque année, nous avons à déplorer la mort de plusieurs de nos collègues, ce sont :

Frédéric de Schaller, peintre.
Christian Conradin, peintre.

Nous perdons en eux deux fidèles amis dévoués à la Société et desquels nous gardons le meilleur souvenir. Nous comptons actuellement 475 membres actifs. Nous avons eu le grand plaisir de constater que les membres qui avaient quitté la section de Genève s'y sont ralliés à nouveau, à l'exception de deux. Une liste de 41 candidats vous sera présentée aujourd'hui même. La mort nous a enlevé également plusieurs membres passifs. La section de Zurich a été particulièrement éprouvée par la perte presque simultanée de MM. *Billeter et Richard Kisling*, deux amis dévoués aux choses de l'art et aux artistes.

La Caisse de secours a suivi son cours normal. Elle se trouve encore dans une période de formation et diverses questions attendent encore leur solution, cependant son activité est réjouissante pour les moyens modestes dont elle dispose.

D'une façon générale, la vie artistique en Suisse n'a pas diminué ; au contraire, bien des artistes qui s'étaient fixés à l'étranger sont rentrés au pays, de sorte qu'il y a effectivement une production plus grande et par contre un marché moins actif. Les expositions ne manquent certes pas, organisées par des groupes d'artistes ou individuellement, elles ne font défaut nulle part. Cette année nous avons le Salon fédéral organisé dans les meilleures conditions et à l'arrangement duquel nous rendons hommage. Nous avons eu des expositions d'artistes étrangers.

Citons enfin une manifestation dont l'éclat et la gloire nous remplit d'orgueil et de joie, nous voulons parler de l'exposition d'œuvres de *Ferdinand Hodler*, actuellement ouverte au Kunsthaus de Zurich.

La question des Arts décoratifs se développe d'une façon réjouissante. La section qui lui est attribuée au Salon fédéral montre qu'en haut lieu on lui attribue l'importance qu'elle mérite. D'autre part, le crédit demandé pour les Arts décoratifs sera fort probable-

ment accordé et il s'agira seulement de trouver un emploi judicieux et profitable de ces moyens d'action.

Voilà, Messieurs, les quelques réflexions que nous ont suggéré les faits qui se sont passés durant l'exercice qui vient de s'écouler. Souhaitons que celui qui débute aujourd'hui sera fécond en œuvres nouvelles.



Ferdinand Hodler

Au Kunsthaus Zurich, du 14 juin au 5 août.

Zurich possède en ce moment dans son « Kunsthaus » un ensemble de plus de 450 œuvres de Ferdinand

Hodler sans compter les nombreux dessins qui ornent tous les locaux du rez-de-chaussée. C'est là une manifestation unique et qui restera parmi les plus importantes de longtemps dans les annales artistiques suisses. Si Hodler avait besoin d'une consécration de son œuvre géniale, il la trouverait ici, mais il y a longtemps qu'il n'en a plus besoin. C'est bien plutôt un hommage qui est rendu à notre grand maître par cette cité intelligente et laborieuse qui tend de plus en plus à devenir notre grand centre artistique. Cette exposition restera gravée dans la mémoire de chacun de nous comme une leçon admirable.

Th. D.



IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHÂTEL (SUISSE)

Travaux en tous genres, ordinaires et de luxe. - Impression de volumes, brochures, revues et journaux. - Ouvrages scientifiques et en langues étrangères.

Éditions d'art. - Réimpressions de textes anciens. - Thèses.

Exécution soignée et rapide. Prix modérés.

Reproductions en noir et en couleurs d'après les originaux des artistes

Bureaux et Ateliers : FAUBOURG DE L'HOPITAL, 12 - Téléphone 1.43